



PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ETUDE

Cadre de l'étude et objectifs

C'est dans le cadre de l'atelier « Identité, mémoire, culture » des États généraux de l'Outre-mer en Guyane que s'est exprimée l'insuffisante prise en considération de la diversité linguistique de la Guyane par les institutions. Ce constat fut repris dans le Rapport général des EGOM de Guyane.

La création d'un pôle d'excellence en matière de politique linguistique et de traditions orales » - *titre provisoire* de travail-, à l'initiative de la DRAC de Guyane appuyée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, doit répondre à cette « nécessité de mieux prendre en compte la richesse linguistique et l'identité plurielle des guyanais, dans tous les champs de la vie culturelle, sociale et économique et de positionner la Guyane comme un acteur essentiel du projet culturel national, identifié comme un lieu ressources de la France en Amérique du sud¹ ».

À partir de ces données, on peut formuler ainsi les enjeux de cette nécessaire politique linguistique :

- construire la société guyanaise en intégrant cette pluralité des langues et des cultures comme élément fondateur de l'identité guyanaise,
- sortir des difficultés endémiques de la Guyane en matière d'échec scolaire et de formation d'une élite locale plurielle,
- assurer l'ancrage du développement économique, social et culturel dans une Guyane qui assume sa diversité culturelle et son multilinguisme.

Un comité d'appui interministériel composé du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Education nationale et du ministère de l'Outre-mer, ainsi que de chercheurs a permis de garder le lien avec les problématiques nationales et d'assurer le suivi de la réalisation de l'étude.

Méthodologie de mise en œuvre de l'étude-action

L'étude de définition et de faisabilité du Pôle a été définie comme une 'étude-action' ce qui a supposé la mise en œuvre d'un processus qui a permis l'implication des acteurs dans l'élaboration du projet et dans la co-construction des savoirs nécessaires. Ce type de démarche méthodologique a pour but de développer les relations partenariales et la capacité de ces partenaires à co-opérer à la définition du projet, autrement dit, il doit participer à réunir les conditions de la formalisation et de la mise en œuvre du projet et à préparer les décisions.

Ainsi, près de 150 entretiens ont été conduits et 8 ateliers, qui ont réuni une centaine de personnes, ont été organisés en Guyane. C'est le résultat de l'ensemble de ce travail, de ces échanges et propositions, qui est exposé dans le rapport d'étude ci-joint.

¹ Extrait du cahier des charges de l'étude.

Quels sont les principes à partir desquels les résultats de cette étude-action sont exposés ?

Au cours du travail, il est apparu essentiel de distinguer les orientations stratégiques possibles d'une politique linguistique pour la Guyane des missions propres du Pôle, ces dernières devant logiquement découler des premières.

Dans cette perspective, le Pôle doit bien être positionné comme l'outil de cette politique linguistique. En conséquence, nous proposerons les missions du Pôle, les objectifs accompagnés d'un plan d'action sur 3 ans comme souhaité au cahier des charges et les conditions de fonctionnement du Pôle.

Le document final est organisé en trois parties essentielles :

- la première partie expose le diagnostic de la situation des langues en Guyane à la fois transversal et par principaux secteurs d'activités.

Il met en avant notamment des enjeux différenciés pour chacune des langues en Guyane :

- enjeu de *sauvetage* pour certaines langues, en particulier les langues amérindiennes, langues autochtones,
- enjeu de *maintien d'un statut symbolique* pour le créole guyanais qui est à mettre en rapport avec l'évolution démographique qui rend les Créoles désormais minoritaires sur le territoire guyanais,
- enjeu de *reconnaissance et de visibilité sociale* pour les langues businenge, ensemble de créoles à base lexicale anglaise constituant la Guyane comme le seul territoire où cohabitent créoles à base française et à base anglaise,
- enjeu relatif à *la maîtrise* du français en tant que langue nationale,
- enjeu de *requalification* des langues de l'immigration dans la société guyanaise,
- enfin enjeu du *plurilinguisme* pour les locuteurs.

- la seconde partie formule un ensemble de préconisations, dont les orientations de politique linguistique et les missions du Pôle.

Quatre orientations de politique linguistique découlent du processus de travail et de réflexion :

- reconnaître et promouvoir un plurilinguisme équilibré dans les espaces publics guyanais et auprès de la population.
- faire vivre, fortifier, transmettre les langues *de* Guyane.
- développer la coopération dans la zone géographique de la Guyane, inter-outre-mer, nationale et internationale en matière de politique et de pratiques linguistiques.
- créer l'outil de mise en œuvre de la politique linguistique (le « Pôle », Maison des langues de Guyane), outil transversal au service de l'ensemble des politiques publiques de la Guyane et de la population.

Deux missions essentielles pour le Pôle dans la suite des orientations :

- l'aide à la définition et à l'évaluation de la politique linguistique,
- la mise en œuvre de cette politique linguistique en relation avec les différents partenaires.

- la troisième partie propose des éléments de gouvernance du Pôle, la faisabilité juridique, organisationnelle et budgétaire.

A propos de la gouvernance, la problématique générale du Pôle, les résultats du diagnostic, les orientations de politique linguistique proposées, induisent des décisions qui relèvent de la coopération entre collectivités territoriales, institutions publiques, acteurs agissant dans le champ linguistique. Il s'agira donc d'une gouvernance partagée résultat d'une « mise en réseau des volontés, des initiatives et des ressources » pour mettre en valeur la richesse et la pluralité des langues de Guyane.

Enfin, concernant la partie de faisabilité technique, juridique et budgétaire, il convient de considérer qu'elle a un caractère indicatif dans la mesure où les propositions d'orientations et de missions n'ont pas été validées au préalable de ce travail.

Ce qui veut dire par exemple que **l'approche budgétaire va se concentrer sur la structure de base du Pôle** mettant en œuvre son activité permanente. Il s'est agi ainsi de produire l'estimation des coûts d'une première équipe fondatrice, chaque chantier faisant ensuite l'objet d'une estimation budgétaire spécifique au fur et à mesure des validations avec les partenaires adéquats.

PRESENTATION DE TERTIUS

Cette étude a donc été conduite par l'agence Tertius qui élabore et met en œuvre depuis une vingtaine d'années des processus d'aide à la décision en matière de projets et politiques culturelles et artistiques

Ces dernières années, Claude Paquin et Geneviève Goutouly-Paquin ont également travaillé sur plusieurs chantiers concernant des collectivités d'Outre-mer.

Ainsi, ils ont réalisé à la demande de la Province Nord (Nouvelle-Calédonie) une étude portant sur la relation de la population à l'offre culturelle dont les résultats ont donné lieu à des Assises de la culture en 2009, qu'ils ont co-élaborées avec la direction de la culture et pour laquelle un projet d'édition est en cours. Un programme de formations-action à destination des cadres culturels et des responsables d'associations culturelles et artistiques de la Province a permis de confirmer les conditions nécessaires à cette volonté d'évolution des politiques culturelles.

Pour la Nouvelle-Calédonie toujours, ils ont également réalisé une étude portant sur la politique du Livre pour le Pays à la demande de Dewé Gorodé, vice-présidente alors du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de la culture.

Ils viennent par ailleurs de réaliser l'étude de définition de l'Agence nationale de promotion des cultures de l'Outre-mer à la demande conjointe du Ministère de la culture et du Ministère de l'Outre-mer.

Enfin, parmi les études de Tertius mises à votre disposition, une étude intitulée « la lutte contre l'illettrisme, conception d'un dispositif d'évaluation des actions financées dans le cadre de l'appel à projets de la DRAC Centre » sur

<http://www.alfacentre.org/lr illettrisme/document>

LIEN AVEC LE SITE de TERTIUS

<http://www.tertius.fr>